



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



19139369

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT

10 OCT. 2019

Greffier
DIVISION MONS

N° d'entreprise : 0885 779 650

Dénomination

(en entier) : NUMFLO

(en abrégé) :

Forme juridique : Société Anonyme

Adresse complète du siège : Boulevard Initialis 7 boîte 2, 7000 Mons, Belgique

**Objet de l'acte : Renomination des administrateurs - Renomination de l'administrateur
délégué et du président du conseil d'administration.**

EXTRAIT du PV de l'ASSEMBLEE GENERALE du 23 MAI 2018

Etant donné que les mandats des administrateurs viennent à échéance, l'Assemblée générale décide de renommer comme administrateur pour une durée de 6 ans:

- Monsieur Charles Hirsch (numéro national 381203 277 30), demeurant à 1180 Bruxelles, Avenue du Gui 110.

-Monsieur Marc Tombroff (numéro national 681001 005 84), demeurant à 1180 Bruxelles, Avenue de la Chênaie 164.

Leur mandat sera exercé gratuitement.
Ils acceptent.

EXTRAIT du PV du CONSEIL d'ADMINISTRATION du 24 MAI 2018

Les décisions suivantes sont prises et les constatations sont faites à l'unanimité des voix:

Le Conseil d'Administration décide de renommer Monsieur Charles Hirsch comme administrateur délégué et comme président du conseil pour une période de 6 ans ainsi que de lui donner des pouvoirs de représentation de la société.

Le conseil décide de donner à Marc Tombroff, Directeur Général de Numflo, des pouvoirs de gestion journalière de la société ainsi que des pouvoirs de représentation de celle-ci.

Charles Hirsch
Président du Conseil d'Administration

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).